

l'unilinguisme surtout en Europe. Celles-ci sont nécessaires pour corriger des errements, se donner des objectifs politiques comme l'a fait le Québec (grâce aux enquêtes et aux lois), au service des locuteurs mais sans s'arrêter à un objectif purement utilitariste.

2. L'observation n'est donc pas inactive : observer c'est déjà agir. Elle suppose néanmoins une réflexion sur ses présupposés et ses conséquences éventuelles car « la langue est une existence et pas une essence ». Il faut donc tenir compte des représentations différentes suivant les pays et parfois même les communautés humaines. Les cas évoqués de l'Algérie, du Vietnam, de Madagascar ou du Québec ont montré toute la difficulté d'unifier la définition de « francophone ».

DOMAINES ET METHODES

3. Il faut se donner les moyens de définir un seuil minimum de compétence francophone (SMIC) à intégrer à la grille LAFDEF (langues africaines, français et développement dans l'espace francophone) en renforçant la place de l'utilisation réelle et de la production en langue française (modus ?) et en intégrant, quoi qu'il arrive, les notions de compétence et performance.
- 3 bis : Le constat de la divergence théorique entre la définition du projet politique et social, préalable à l'observation de l'objet « langue », et l'observation elle-même (« la Francophonie n'est pas une question de langue mais une question d'espace ») ne doit pas empêcher l'OIF de poursuivre sa mission d'observation.